Avec ce numéro, un questionnaire concernant votre environnement

énergies

Bimensuel n° 114 - du 1er au 15 avril 99 - 2F - ISSN 1247-9233

Le magazine d'informations locales de Gardanne

La station d'épuration de l'an 2 000, page 4

Amoros et les stars de l'OM ont fait le spectacle, page 9

AGENDA — AVRIL 1999

J	1	Conseil municipal Démontage RdC de l'OMC	V	9	Centres aérés
V	2	Concert Jazz	S	10	Tournoi foot Biver Sports
S	3	Visite vieille-ville & musée	D	11	
D	4	Tournoi foot ASG	L	12	Permanence conciliateur
L	5	Vacances : - stages multi-média, hip-hop, sorties, équitations, tournois sportifs... au service jeunesse	M	13	Permanence retraite
M	6		M	14	Permanence avocat au CCAS
M	7		J	15	
J	8		V	16	

Le gouvernement négocie sur la mine, page 8

Confirmation de la construction d'un troisième groupe à la centrale, relance de la production de charbon, dialogue renoué avec les mineurs : la rencontre du 16 mars avec le ministre de l'industrie aura porté ses fruits. Reste à la traduire en actions pour l'emploi.

Une charte pour l'an 2000, page 4

Dans un an, la Ville signera avec l'État une Charte pour l'environnement à Gardanne. Vous serez consultés sur tout ce qui touche à la pollution, au bruit, aux espaces naturels, à la qualité de vie (voir questionnaire ci-joint).

Voyage au pays des pompiers, page 6

Avec ses 24 professionnels et ses 70 volontaires qui assurent près de 4 000 sorties chaque année, le centre de secours de Gardanne est prêt à répondre à toute intervention, de l'accident de la route au départ d'incendie en passant par les nids de guêpes.

Bienvenue
Gardannais d'adoption

ON PEUT TROUVER DES DÉFAUTS À NOTRE VILLE, MAIS SI ELLE A UNE QUALITÉ, C'EST BIEN LE SENS DE L'ACCUEIL. UNE QUARANTAINE DE FAMILLES L'ONT CONSTATÉ LE 19 MARS DERNIER LORS D'UNE RÉCEPTION EN MAIRIE organisée en l'honneur de tous ceux qui se sont installés à Gardanne au cours des mois écoulés. L'occasion pour eux de rencontrer les élus, les responsables de services et de se documenter largement sur les activités de la commune. *« Le métier de mineurs a influencé les mentalités de cette ville, expliquait Roger Meï. A la mine, dans les moments difficiles, la solidarité est indispensable. On a montré cette solidarité au moment de l'installation de la Maison. »* Ville d'immigrations successives, Gardanne se flatte d'intégrer sans problème chaque année quelques dizaines de nouveaux habitants, souvent surpris par son tissu associatif très dense et ses équipements culturels. Ainsi, Monique est arrivée il y a six mois. Originaire d'Alsace, elle a habité quelques mois à Aix et a pu constater la différence. *« Ça n'a rien à voir, les gens sont beaucoup plus chaleureux, plus ouverts. Je connaissais Gardanne par le marché du dimanche. Depuis qu'on habite ici, je travaille bénévolement pour les Restos du cœur et je me suis inscrite dans deux groupes de préparation pour les fêtes de l'an 2000. Ma fille va à l'école de musique. On n'a pas le temps de s'ennuyer. On a seulement eu un problème quand on s'est installé, notre voiture a été abîmée pendant la nuit. Mais bon, ça aurait pu arriver ailleurs... »* A tous ces Gardannais d'adoption, nous souhaitons la bienvenue dans cette ville qui est désormais la leur.

B.C.

Rencontrer les élus, se documenter, prendre des contacts : la réception des nouveaux gardannais, c'est fait pour ça.

Photo : E. Petit

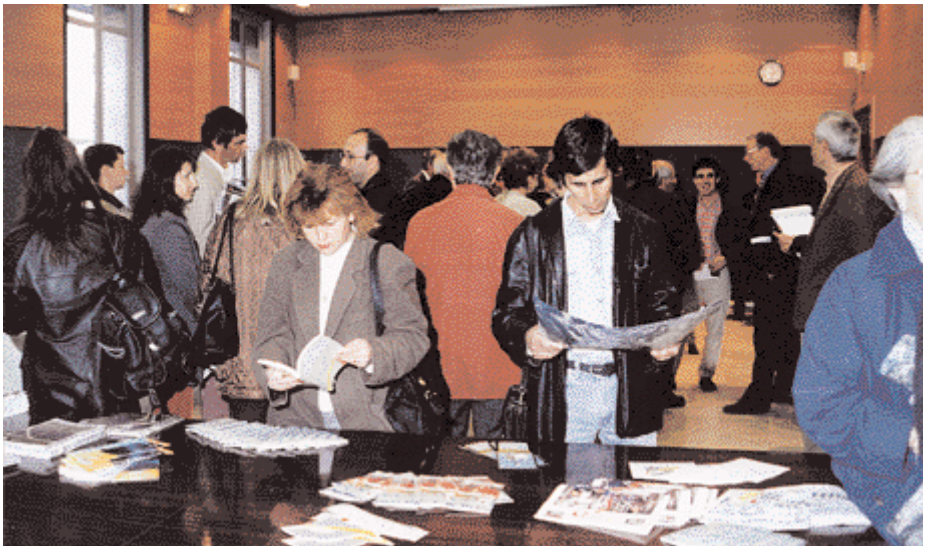

l'UFF fête ses trente ans

Avec le débat en cours sur la parité, la journée de la femme a pris cette année une dimension nouvelle. Et plus encore à Gardanne, où l'*Union des Femmes Françaises - Femmes solidaires* a fêté ses trente ans. Pour l'occasion, des professeurs avaient été invités, ainsi que des journalistes étrangers (une Yougoslave et un Algérien), une responsable de planning familial et des élues. Au cours des nombreux débats publics qui ont ponctué les trois journées de fête : santé et travail, avec les conséquences du passage aux 35 heures pour le quotidien des femmes, la parité, la paix, avec des témoignages sur l'Algérie et la Yougoslavie où les femmes sont souvent à la pointe des mouvements démocratiques. Il est vrai que ce sont aussi elles qui souffrent le plus dans les situations de guerre civile. Preuve que le degré de civilisation d'une société peut se mesurer à la place qui est faite à la moitié de sa population. En France, il reste du chemin à faire, et pas seulement le 8 mars.

L'OFFICE DE TOURISME PROPOSE UNE VISITE DE LA VIEILLE VILLE le samedi 3 avril. Elle commence par un diaporama à 14h à la salle polyvalente de l'école Prévert, suivi de la visite historique du centre ancien et de la découverte du musée *Gardanne Autrefois,* à la rue Courbet. Renseignements au 04 42 51 02 73.

LE CLUB DE PÊCHE GMT ORGANISE UN CONCOURS AU COUP LE DIMANCHE 18 AVRIL au plan d'eau de Fontvenelle, de 14h à 17h. Le concours est ouvert à tous les pêcheurs titulaires d'un permis. Pour s'inscrire, il faut s'adresser au club, 476, avenue Léo-Lagrange (permanence le lundi soir de 18h à 19h, Tél. 04 42 51 42 09).

UN GARAGE POUR DES VÉHICULES DE SERVICE A ÉTÉ CONSTRUIT DERRIÈRE LA MAIRIE ANNEXE DE BIVER. Il permettra aux services de la voirie et des espaces verts de laisser sur place les engins qu'ils utilisent à Biver. Cet équipement d'un coût de 300 000 F a été financé à 80 % par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, tout comme l'avait été l'aménagement de l'accueil du poste de police municipale il y a quelques mois.

POUR VOTER À L'ÉLECTION EUROPÉENNE DU 13 JUIN PROCHAIN, il vous faudra en plus de la carte d'électeur (facultative) une pièce d'identité comportant une photo et en cours de validité. Ce dernier point est très important : une carte d'identité périmée n'est ainsi plus valable. Si c'est votre cas, demandez en mairie (état-civil) le renouvellement de cette carte, qui est gratuite. il faut compter plusieurs semaines de délai. Le passeport, le permis de conduire, la carte de combattant, le permis de chasser, la carte de réduction SNCF sont également valables si ils sont à jour avec une photo.

UNE PERMANENCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE sera à votre disposition le jeudi 8 avril à Biver (parking devant l'église) de 14h à 16h30. Il est aussi possible de prendre rendez-vous en téléphonant au 04 91 13 85 78.

Bientôt le chantier des deux giratoires

Dans le cadre de l'élargissement à deux fois deux voies de la Route Départementale 6 (voir Énergies n° 102), deux ronds-points vont être aménagés à partir de début avril à l'entrée de la ville, avenue Décoppet de part et d'autre du pont. Les travaux dont la maîtrise d'œuvre incombe au Conseil général coûteront 4,5 millions de francs. La ville de Gardanne qui prend en charge certaines réalisations comme l'éclairage public, les espaces verts ou l'élargissement des trottoirs pour permettre un accès sécurisé aux piétons interviendra à hauteur de 500 000 francs dans ce budget. Dans les semaines à venir, les dispositions particulières seront mises en œuvre pour ne pas trop perturber le trafic routier dans le secteur. Ceci étant, une certaine gêne semble inévitable et les services techniques de la ville ont prévu d'installer une signalétique en amont et en aval du chantier pour conseiller aux automobilistes d'emprunter les autres voies d'entrée ou de sortie de Gardanne pendant quelque temps.

Les deux rond-points qui seront construits avant le pont SNCF devraient renforcer la sécurité routière à l'entrée de ville.

Photos : E. Petit

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie

Une cérémonie commémorant la fin de la guerre d'Algérie s'est déroulée devant le monument aux morts de Gardanne le 19 mars, jour du 37ème anniversaire du cessez-le-feu annoncé par le Général Ailleret au lendemain de la signature des accords d'Évian. Dirigée par Paul Fauchon, le secrétaire du comité local de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, la manifestation s'est déroulée en présence d'élus de Gardanne dont Jeannot Menfi, adjoint au Maire délégué aux anciens combattants, de représentants de l'État-Major de la 4ème région militaire, de la Gendarmerie et du corps des sapeurs pompiers de la ville. Les familles des trois jeunes Gardannais tombés en Algérie étaient également représentées. Après la présentation aux drapeaux et le traditionnel dépôt de gerbes, quatre anciens combattants ont été décorés : René Custode, Joseph Allio, Roger Chazot et Albert Ringue. Après les prises de paroles, la sonnerie aux morts et *La Marseillaise* ont ponctué cette émouvante commémoration.

Quatre Gardannais anciens combattants d'Algérie ont été décorés.

Vos idées pour le passage à l'an 2000

Les premières réunions des cinq groupes de travail mis en place par le Collectif *Demain Gardanne* pour préparer les festivités de l'an 2000 se sont déroulées à l'Hôtel de ville fin mars. Déjà des idées sont avancées pour célébrer le passage au troisième millénaire pendant un mois à partir de mi-décembre. Le thème de la mémoire de la ville et de sa population et des perspectives d'avenir pour Gardanne constitue un aspect majeur de la réflexion entreprise par les participants à ces groupes. La conception d'une exposition sollicitant les enfants des écoles par exemple ou la création d'une pièce de théâtre font partie des projets déjà envisagés. Autre idée, celle de la création d'un arboretum qui symboliserait la quarantaine de communautés représentées à Gardanne (une espèce d'arbre par nationalité).

La création d'une œuvre d'art plastique qui resterait à Gardanne est également projetée. Mais alors que la réflexion s'engage à peine, Martine Lombardo l'adjointe au maire chargée de la coordination et de l'organisation des festivités appelle tous les habitants qui le souhaitent à participer aux travaux des groupes soit en assistant directement aux réunions soit en formulant des propositions. Par exemple, pour ce qui est de l'œuvre d'art, chacun est invité à formuler ce qui paraît représenter le mieux le passage à l'an 2000 à travers un mot, à charge pour l'artiste de s'en inspirer de façon symbolique ou de l'inscrire en toutes lettres sur son oeuvre. Toute personne désirant participer à ces préparations peut écrire ou se renseigner auprès de Christine Brunes, au secrétariat du maire.
Tél. 04 42 51 79 01.

Mine : des avancées notables

La rencontre au Ministère de l'Industrie, entre Dominique Strauss-Kahn, Christian Pierret, le syndicat CGT des mineurs, Jean-Noël Guérini, Michel Vauzelle et moi-même, s'est déroulée dans de bonnes conditions d'écoute mutuelle. J'ai eu l'occasion, lors de cette entrevue, de rappeler l'engagement des 15 maires du bassin minier pour la défense de l'emploi dans leur commune. J'ai rappelé aussi notre désaveu de l'abandon de l'exploitation charbonnière et la nécessité impérieuse de créer de nouveaux emplois dans un bassin si durement frappé par le chômage. Dans cette perspective, les premières propositions nous semblent un premier pas :

- réalisation d'un nouveau groupe à la centrale,
- recrutement de 50 jeunes en apprentissage par EDF et la SETCM,
- création de 50 emplois jeunes et de 50 dans le secteur marchand avant l'été 1999,
- création de 2 000 emplois sur 7 ans.

De même, la mise en place d'une plate-forme de formation adaptée et l'ouverture, dès septembre, de nouvelles formations au lycée de Gardanne sont des éléments positifs. Par ailleurs, un plan d'entreprise plus ambitieux pour les Houillères sera mis en place dès 1999, le charbon d'importation ne constituant qu'un complément de la production locale.

Ces avancées sont à mettre au crédit de l'action : des mineurs, via leur syndicat CGT, des élus qui, depuis 5 ans dans le comité de défense de l'emploi du bassin minier, n'ont jamais cessé d'agir et d'interpeller les pouvoirs publics, des populations de nos communes qui ont su se mobiliser pour défendre leur avenir.

Roger Meï
Député-Maire de Gardanne

Charte
Une ambition pour l'an 2000

SI TOUT VA BIEN, ELLE DEVRAIT ÊTRE SIGNÉE DANS UN AN, AU PRINTEMPS 2000. GRÂCE À ELLE, L'ÉTAT RECONNAÎTRA LA VOLONTÉ DE LA COMMUNE DE PRÉSERVER ET D'AMÉLIORER SON CADRE DE VIE. La Charte pour l'environnement est née des préoccupations des principaux pays de la planète lors des conférences de Rio et de Kyoto dans le courant des années 90. Appliquée en France, elle implique les communes dans ce que l'on appelle le développement durable : comment continuer à produire, à échanger, à construire, à se déplacer sans saccager les ressources naturelles que sont l'eau, l'air, les végétaux, bref tout ce qui conditionne la vie ? Bien sûr, pendant cette démarche qui va prendre un an, vous serez largement consultés sur tout ce qui touche à la pollution, à la propreté de la ville, au bruit, à la qualité de l'eau (voir liste des groupes de travail ci-contre). Le bureau d'études *Paysages* sera chargé de faire un état des lieux, avec une enquête sur le terrain à partir du questionnaire dont vous trouverez un exemplaire avec ce journal. En juin, une rencontre des collectifs *Demain Gardanne* sera consacrée à la Charte, ainsi que des réunions publiques dans les quartiers. La première étape, le diagnostic de la situation, s'achèvera en septembre par une grande réunion publique pour présenter les résultats aux habitants. Le dernier trimestre 1999 sera consacré à définir des objectifs et des priorités en terme d'environnement : faut-il s'attaquer d'abords au bruit, à la poussière, à la circulation au centre-ville ? Enfin, le premier trimestre 2000 permettra de définir des actions concrètes à entreprendre rapidement, d'autres moins urgentes pouvant être étalées sur plusieurs années. C'est à ce moment que l'État, par l'intermédiaire du Préfet, signera la Charte avec la ville de Gardanne, comme l'ont déjà fait une vingtaine de communes de la région.

B.C.

Avec 50 % de la commune en zone verte, Gardanne va se doter d'une Charte ambitieuse pour l'environnement.

Photos : E. Petit

Un comité de pilotage composé d'associations, d'élus et de techniciens suivra toutes les étapes de réalisation de la Charte jusqu'en avril 2000.

3 questions à Sébastien Giorgis*

Que vous a appris le pré-diagnostic réalisé en 1996 ?
Il nous permet d'avoir un bon état des lieux, même s'il faut le remettre à jour car depuis trois ans, beaucoup de choses ont été faites à Gardanne. Il y a certains domaines comme les espaces agricoles ou la pédagogie de l'environnement qui sont peu évoqués et qu'il faudra plus développer.
Comment va-t-on raccrocher à la charte tout ce qui existe déjà à Gardanne ?
L'environnement nécessite d'avoir une politique globale. La charte donne une cohérence à l'ensemble des actions, plus de moyens aussi. De plus, elle met en évidence les domaines où il reste des choses à faire.
Vous avez déjà fait ce type d'étude dans d'autres communes. Qu'est-ce que la Charte a changé pour elles ?
Les Chartes qui ont bien marché sont celles où l'implication des élus et du maire est forte. Il faut bien comprendre que la Charte n'est pas un document technique, c'est une démarche politique.

*directeur de l'agence Paysages, bureau d'étude de la Charte pour l'environnement.

Les cinq groupes de travail

LE PREMIER SERA CONSACRÉ AUX DÉCHETS. Beaucoup de choses sont déjà engagées dans ce secteur, notamment en terme de tri sélectif (double poubelle, points d'apport volontaire, déchetterie). Mais il sera aussi question du suivi des déchets industriels (bauxaline, cendres de la centrale), de la propreté en ville et de la remise en état du site autour de l'incinérateur du vallon Saint-Pierre (en contrebas de la route de Gréasque).

L'EAU, L'AIR ET LE BRUIT SERONT EXAMINÉS DANS LE DEUXIÈME GROUPE. La qualité des eaux superficielles et de la nappe, la gestion des eaux pluviales, l'eau potable et l'assainissement dont s'occupent déjà les services techniques et la régie de l'eau, seront donc intégrés à un ensemble plus vaste comprenant la qualité de l'air, la pollution industrielle, les odeurs, et toutes les formes de bruits (voisinage, trafic routier et ferroviaire, activités industrielles).

L'URBANISME, L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DES MILIEUX NATURELS constitueront le thème du troisième groupe. Il s'agira d'étudier l'impact sur l'environnement des politiques d'urbanisme, de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles ainsi que du patrimoine urbain et industriel.

LES TRANSPORTS ET LES DÉPLACEMENTS ONT ÉVIDEMMENT UNE PLACE IMPORTANTE dans la Charte. Le quatrième groupe réfléchira sur les aménagements possibles en terme de déplacements automobiles, mais aussi des piétons, des deux-roues, des transports collectifs et de la signalétique.

LE CINQUIÈME GROUPE TRAITERA DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'ÉNERGIE. Particulièrement important à Gardanne avec la centrale thermique et la production charbonnière, ce thème inclut également le projet d'implanter à Gardanne des activités économiques en rapport avec l'environnement, mais également de la gestion de l'énergie.

Assainissement

La station d'épuration du futur

LES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RESTRUCTURATION DE STATION D'ÉPURATION ONT COMMENCÉ EN DÉBUT D'ANNÉE. Dans le courant du premier semestre 2000, la ville possédera un nouvel équipement plus performant que l'actuel et aux capacités de traitement accrues. Le montant de cet investissement s'élève à 45,7 millions de francs. Le coût en sera pour l'essentiel supporté par des subventions extérieures. L'Agence de l'eau financera la station à hauteur de 15,2 millions de francs (MF) et consentira à une avance de 7,6 MF. Le Conseil régional interviendra également pour 5,7 MF de même que le Font d'Industrialisation du Bassin minier (2,6 MF). La part restante sera financée par la Régie de l'eau de Gardanne.

Actuellement, la station d'épuration est en mesure de traiter les eaux usées de 22 000 équivalent-habitants. Après restructuration et extension, le nouvel équipement biologique mis en œuvre permettra d'éliminer 80 % des nitrates présents dans les rejets, alors que la station est aujourd'hui saturée. Les phosphates non encore traités le seront désormais avec un taux d'épuration de 84 %. De ce fait, la station de Gardanne répondra aux normes européennes.

Implantée sur le site de l'ancienne station au quartier de Payennet sur le CD7, la nouvelle installation bénéficiera de toutes les avancées technologiques disponibles pour ce type d'outil, notamment pour ce qui est de la ventilation et du traitement de l'air qui évitera les pollutions olfactives. En outre, l'intervention d'un cabinet d'architecture et d'un paysagiste pour la conception des bâtiments, a permis d'élaborer un projet parfaitement intégré dans le site.

P.M

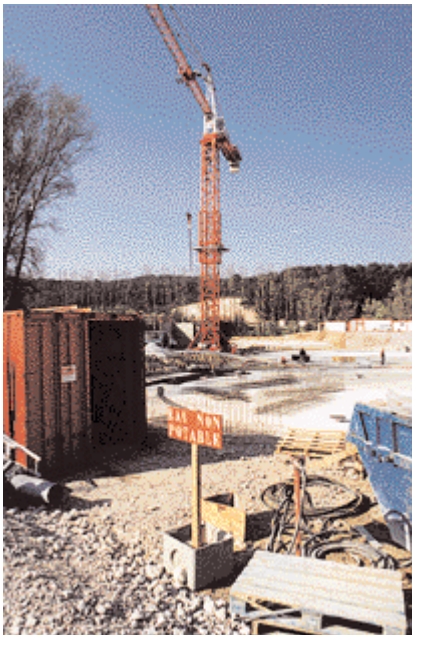

Sur le CD7 au quartier Payennet, la future station d'épuration disposera de toutes les avancées technologiques disponibles pour ce type d'outil.

Photo : E. Petit

LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION CONSTITUE UNE EXTENSION DE L'INSTALLATION ACTUELLE. Le projet est constitué des deux bassins et du clarificateur existants, auxquels il faut ajouter deux nouveaux bassins de 160 et 660 mètres carrés, un clarificateur de 400 mètres carrés, deux bassins d'aération de 600 et 740 mètres carrés et un local technique sur deux niveaux.

GARDANNE EST CLASSÉE EN ZONE D'ASSAINISSEMENT PRIORITAIRE CAR ELLE FAIT PARTIE DU BASSIN VERSANT DE L'ÉTANG DE BERRE. Les eaux épurées par la station sont rejetées dans La Luynes, affluent de l'Arc, lui-même affluent de l'Étang. La protection de ce dernier oblige toutes les communes situées en amont à des contraintes accrues en matière d'épuration des eaux usées. Cela implique des installations plus volumineuses et des appareillages complémentaires, d'où l'importance de l'ouvrage en cours de réalisation.

IL EST PRÉVU QUE L'AIR SOIT DÉSODORISÉ DANS LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION par un traitement permettant d'obtenir de faibles concentrations des principaux éléments polluants, particules sulfurées, ammoniac et amines notamment. Les zones de la station susceptibles de dégager des odeurs seront couvertes ce qui permettra la concentration de l'air, son extraction et son traitement. Un apport d'air neuf dans ce secteur et l'extraction de l'air vicié dirigé vers une unité de lavage physico-chimique des gaz permettront d'obtenir les résultats escomptés.

UNE ÉTUDE COMPLÈTE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT A ÉTÉ RÉALISÉE AVANT LA CONSRTUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION. Les rejets dans la Luynes, les répercussions sur la faune et la flore du cours d'eau et de ses berges, les bruits et les odeurs pouvant présenter une gêne pour les riverains, l'impact paysager et la sécurité ont particulièrement été étudiés afin d'intégrer à la nouvelle station toutes les solutions techniques pour réduire les nuisances au maximum.

Questions à Robert Long*

A quelles contraintes obéit la nouvelle station d'épuration ?

La prise en compte de l'évolution démographique prévisible et de futures implantations industrielles nous imposent de passer de 22 000 à 50 000 équivalent-habitants. La législation européenne et le classement en zone d'assainissement prioritaire obligent à mieux épurer les eaux usées avec l'obligation supplémentaire de traiter les phosphates que n'ont pas toutes les communes.

Quels changements cela imposera-t-il à la population ?

Aucun changement. Nous réalisons les travaux tout en continuant à traiter les eaux usées avec la station actuelle. Ces travaux sont imposés par une réglementation plus stricte que par le passé et nous ferons en sorte que les investissements soient le moins possibles répercutés sur les abonnés.

* Directeur de la Régie de l'eau.

Secours

18, les pompiers vont arriver

24 pompiers professionnels, 70 volontaires, un parc de 23 véhicules de tous types, une permanence assurée 24 heures sur 24 pour répondre aux multiples appels... La caserne de pompier de Gardanne assure la sécurité sur un secteur géographique qui dépasse largement le territoire communal. Elle devrait passer, dès l'an prochain, sous la responsabilité du Département.

Samedi 20 mars 99, 10h42, centre de secours de Gardanne : deux pompiers casqués, visières baissées, munis d'équipements d'assistance respiratoire progressent lentement vers les étages supérieurs d'un bâtiment tandis que les collègues restés à l'extérieur déroulent des tuyaux et se préparent à relayer le premier binôme. Rassurez-vous, il n'y a pas eu d'incendie ni de blessés. Il s'agissait d'un entraînement s'inscrivant dans la très sérieuse formation que reçoivent les pompiers. Le Centre de secours est placé sous la direction du lieutenant Fourty, chef de corps, et de son adjoint Xavier Lechten. La garde est assurée par une équipe de 6 hommes et un standardiste mais tous s'accordent à trouver ce nombre insuffisant. *« La ville de Gardanne fait déjà un effort considérable de financement puisqu'elle assume quasiment seule le fonctionnement de la caserne (lire à côté, ndlr). Il faudrait que les autres communes participent plus »* constate le lieutenant Fourty. En effet, les pompiers doivent effectuer toute une série de tâches administratives (conseils de sécurité auprès de responsables de lieux publics, étude des permis de construire…) et d'entretien du matériel qui s'interrompent dès qu'un besoin en hommes se fait ressentir pour une intervention. L'équipe de garde est opérationnelle pendant 24h et se repose ensuite 48h alors que les volontaires ont des périodes de présence en caserne de huit heures. A 7h30, chaque matin, le matériel est vérifié, le plein en carburant des engins effectué puis c'est une séance de sport qui s'annonce. Ensuite, de l'instruction et de la formation sont dispensées afin que les connaissances du pompier soient toujours précises et valides. Après le repas, des tâches d'entretien de la caserne sont réalisées. *« On doit gérer des problèmes très différents tout au long de l'année et ce n'est pas toujours évident du point de vue du temps car, bien entendu, les interventions restent prioritaires sur toutes les autres*

Le standard téléphonique, centre névralgique du dispositif de secours.

Photos : E. Petit

Le financement de la caserne est assuré en grande partie par la ville de Gardanne alors que ses interventions couvrent de nombreuses communes.

Une nouvelle organisation chez les pompiers

Une loi votée en mai 96 a décrété la réorganisation des services incendies et de secours. Les pompiers, jusqu'alors considérés comme des agents des communes, relèveront dés l'an prochain du Département qui les rémunérera. Un conseil d'administration composé d'élus (maires, conseillers généraux et préfet) aura pour mission de régir l'ensemble des secours. Ils seront assistés à titre consultatif par le directeur du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et par le médecin-chef du département. Actuellement, un grand déséquilibre existe entre les communes pour le versement de la taxe nécessaire au fonctionnement des secours. Ainsi, Gardanne verse 471 francs par habitant et par an alors que des communes des environs ne donnent que 60 à 100 francs/hab./an. La départementalisation devrait amener une plus juste participation de chacun ainsi que des effectifs renforcés si besoin. Ce grand bouleversement va aussi entraîner la création d'un CTA (Centre de Traitement de l'Alerte) qui centralisera tous les appels et l'organisation des secours. De plus, une étude des risques encourus par les populations ainsi que la logistique à mettre en place pour y répondre , le SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques) est actuellement en cours d'achèvement et sera avalisée par le préfet.

activités » constate le lieutenant Lechten en ajoutant « *une partie de mon travail consiste dans la prévision et la gestion des risques, des points d'eau, la mise en place des plans de secours ainsi que la gestion du personnel et le recueil d'informations concernant les nouveaux matériels…* » On comprend que les journées de tous ces hommes soient bien remplies et pourtant personne n'oublie les notions d'engagement, de dévouement et de courage: « *Il y a très peu d'abandon. Pendant un coup dur, la solidarité entre les anciens et les nouveaux pompiers permet de franchir le cap difficile. A Gardanne, ce contact entre générations est très fort* » explique le chef de corps Fourty. De même, la formation au secourisme dispensée plusieurs fois dans l'année par les pompiers est prise sur leur temps de repos. L'esprit d'équipe est fondamental car tous savent bien que la survie individuelle en cas d'intervention dangereuse en dépend. Par exemple, lors de secours dans des lieux enfumés nécessitant l'utilisation de bouteilles d'oxygène, un pompier resté à l'extérieur est chargé de contrôler le temps d'intervention ainsi que l'air consommé et la pression des bouteilles lors du retour de son camarade.

On le constate, l'organisation des secours est efficace et l'expression "montée en puissance" revient souvent dans la bouche des professionnels. En effet, suivant la gravité du sinistre, différents moyens vont être mis en œuvre, du plus léger au plus complexe nécessitant parfois le renfort d'autres casernes afin de répondre au mieux au problème. Le personnel de Gardanne est ainsi parti aider les équipes de Vaison-la-Romaine lors des inondations. Son rayon d'action peut d'ailleurs s'étendre d'Arles à Martigues. Sur le terrain, le pompier trouvera toujours un responsable pour guider l'intervention planifiée par le CODIS (Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours), structure départementale qui gère l'ensemble des moyens à mettre en œuvre. Les pompiers sont très solidaires entre eux et de nombreuses coopérations entre les pays se sont mises en place. Le Mexique, l'Arménie et l'Algérie ont ainsi reçu l'aide des Gardannais.

Edouard PETIT

Le travail de préparation et d'entretien du matériel conditionne fortement l'efficacité des interventions.

Photos : E. Petit

Une formation très sérieuse est dispensée régulièrement à tous les pompiers du centre de secours.

L'amicale des sapeurs-pompiers

Née en 1974, cette association loi 1901 qui fait partie intégrante du corps de Gardanne, a un champ d'action étendu puisqu'elle organise des voyages, des fêtes, des activités sportives. Elle agit d'ailleurs comme une sorte de comité d'entreprise même si son statut est différent.

Néanmoins, le principal axe d'activité reste bien sûr l'assistance psychologique et financière pour les familles qui ont à subir un accident ou un décès d'un pompier pendant une intervention. A ce titre, il faut savoir que les revenus de l'amicale sont uniquement constitués par la vente des calendriers pendant la période de Noël. Tous les sapeurs-pompiers ainsi que les retraités semi-actifs font automatiquement partie de l'association qui reste gérée par un bureau de huit personnes ainsi que trois vérificateurs de comptes. Par chance, le corps de Gardanne n'a pas eu à subir d'accidents mortels sur intervention. Pour les festivités de l'an 2000, une soirée qu'on espère mémorable sera organisée à la caserne de Fontvenelle.

LE CENTRE DE SECOURS DE GARDANNE A EFFECTUÉ L'AN DERNIER 3 967 INTERVENTIONS dont 2 443 pour des demandes de secours sanitaires et 337 qui concernaient des incendies. Le reste est constitué d'opérations diverses comme la suppression de nids de guêpes ou bien la récupération d'animaux domestiques. De plus, 60 % des interventions ont été effectuées en dehors de Gardanne (Cabriès, Calas, Bouc-Bel-Air, Meyreuil et Simiane). Sachez enfin qu'une intervention dure en moyenne 1h30.

SAVEZ-VOUS POURQUOI MARSEILLE EST SOUS LA PROTECTION DES MARINS-POMPIERS (MARINE NATIONALE) ET NON DES SAPEURS-POMPIERS ? La raison en est historique : en 1936, un gigantesque incendie a fait rage aux *Nouvelles Galeries*. Les sapeurs-pompiers, victimes d'une mauvaise organisation, n'ont pu réaliser une intervention efficace et c'est le personnel de la Marine affecté à la protection du port qui a circonscrit le sinistre. Devant ces résultats, le maire de l'époque a décidé une extension des missions des marins-pompiers qui assurent depuis la protection de la ville.

TRÈS IMPORTANT : EN CAS D'INCENDIE OU D'ACCIDENT UNIQUEMENT, COMPOSER LE 18 À PARTIR D'UN POSTE FIXE OU BIEN LE 112 si vous avez un téléphone portable à disposition. Pour les autres problèmes (malaises...) ne nécessitant pas une urgence, il faut composer le 15 qui vous met en relation avec le SAMU. Se rappeler qu'une ligne téléphonique occupée peut occasionner un départ retardé des secours...

LE NOMBRE DE SONS DÉLIVRÉ PAR LES SIRÈNES N'A RIEN À VOIR AVEC UN QUELCONQUE TYPE D'ACCIDENT OU DE FEU contrairement à ce que l'on croit généralement. Il sert simplement à prévenir les pompiers volontaires qu'un renfort en hommes est demandé (trois coups signifiant un besoin important en personnel).

Tous les premiers mercredis du mois à midi, une vérification du bon fonctionnement des sirènes, constituée par 2 séries de 5 coups, est faite à la demande de la préfecture.

Bassin minier

Le pôle énergétique renforcé

DEUX ANS APRÈS SON ARRIVÉE AU POUVOIR, LA MAJORITÉ GOUVERNEMENTALE SEMBLE PRENDRE LA MESURE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU BASSIN MINIER. DOMINIQUE STRAUSS-KAHN ET CHRISTIAN PIERRET, le ministre et le secrétaire d'État en charge de l'Industrie ont reçu le 16 mars dernier Roger Meï, Michel Vauzelle (président de Région) et Jean-Noël Guérini (président du Département) et une délégation du syndicat CGT. Et, preuve que la bonne volonté et l'envie d'aboutir peuvent renverser bien des obstacles, des décisions importantes pour l'avenir de la région ont été prises : l'activité minière va être renforcée jusqu'en 2005, 200 à 300 emplois (hors mine) seront créés chaque année pendant 7 ans. *« De plus, un groupe d'étude va être mis en place pour examiner le coût de l'extraction charbonnière locale, souligne Roger Meï. C'est la première fois que le gouvernement accepte de regarder de près ce que représente le coût réel de la tonne de charbon. »* Le 1er avril, deux représentants du ministère de l'industrie rencontreront à Marseille les élus, le Préfet, les délégués mineurs, les directions de Charbonnages de France et de la SNET [qui gère la centrale thermique]. Autre avancée importante, l'engagement du gouvernement sur la construction d'un troisième groupe de production d'électricité à la centrale mis en chantier si possible d'ici la fin de l'année pour une mise en service en 2002 (voir ci-dessous). Quant au charbon d'importation, il a été précisé que des essais auraient lieu au printemps, la contrepartie étant que le charbon local serait prioritaire jusqu'en 2005. De leur côté, les élus du comité de défense de l'emploi du bassin minier ont créé une association loi 1901 qui s'intitule *"Élus des communes du bassin minier de Provence"* afin de peser sur les décisions du gouvernement, vérifier sur le terrain qu'elles seront appliquées et que l'emploi bénéficiera au bassin minier.

Le charbon d'importaion pourrait arriver à la centrale thermique à une condition...

... que l'extraction du charbon local reprenne et constitue l'essentiel de la consommation.

Photos : E. Petit (haut), Simon

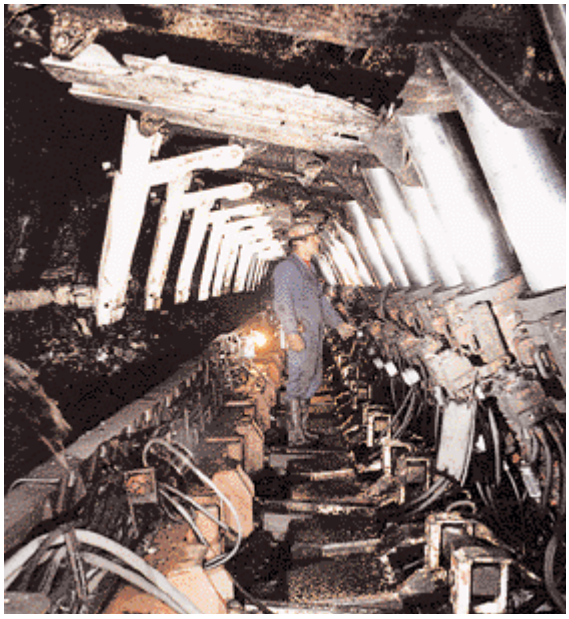

B.C.

Mineurs-gouvernement : le dialogue a repris

Les mineurs qui ont participé à la rencontre du 16 mars en sont ressortis relativement satisfaits. *« Dominique Strauss-Kahn nous a dit : tout se discute, tout se négocie. Si on peut lui prouver que le coût de la tonne peut revenir à 435 F, c'est-à-dire son prix de 1994, et que dans le même temps le charbon d'importation revient à 350-400 F, tout redevient possible. C'est un discours nouveau »*, explique Guy Bonnet, mineur CGT. Quant à l'utilisation des 160 000 tonnes de charbon sud-africain pour réaliser les essais à la centrale, *« nous n'avons pas signé de chèque en blanc. Les essais se feront à la condition que la discussion soit ouverte sur la production locale et les effectifs. »* Le problème, l'obstacle, c'est bien sûr le Pacte charbonnier. Tout d'abord parce que c'est là qu'est inscrit le terme de l'exploitation (2005), terme qui n'a pas été remis en cause par le gouvernement. Mais aussi et surtout parce que son application zélée par Charbonnages crée une véritable hémorragie en terme d'effectifs et de production.

Ce qui a été décidé

L'EXPLOITATION DU CHARBON LOCAL : le gouvernement sermonne Charbonnages de France en lui demandant d'élaborer un plan d'entreprise plus ambitieux pour la période 1999-2005 : en clair, il s'agit de stopper l'hémorragie actuelle qui conduit à accélérer les départs dans le cadre du *Pacte charbonnier. CdF* doit *« favoriser le maintien des mineurs et la sous-traitance pour permettre la poursuite de l'extraction dans les meilleures conditions possibles. »* La logique est très différente de celle préconisée par la mission Defrance qui disait en substance : la sécurité n'étant pas assurée, il faut fermer au plus vite.

LA CRÉATION D'EMPLOIS : DES ZONES INDUSTRIELLES VONT ÊTRE CRÉÉES DANS LE BASSIN MINIER pour accueillir des entreprises nouvelles, attirées par une mission de développement économique. Quant à celles qui s'engagent à créer des emplois en recrutant des chômeurs du bassin minier, elles auront droit aux aides maxima prévues par l'État, la Région et le Département. *Charbonnages de France* participera de son côté au financement de 200 emplois-jeunes (sports, loisirs environnement) dont 50 recrutés avant juillet. 50 contrats d'apprentissage pour les industries électriques et gazières (la centrale) seront également pourvus. L'*ANPE* et la *Mission locale* recevront individuellement tous les jeunes demandeurs d'emploi du bassin minier.

LA FORMATION : L'ÉTAT ET LA RÉGION S'ENGAGENT DANS UNE PLATE-FORME POLYVALENTE de formation diffusée dans les lycées du bassin minier : dès le mois de septembre 1999, elle permettra de former des étudiants sur les débouchés économiques locaux, comme l'énergie ou la micro-électronique.

L'AVENIR : UNE ÉTUDE VA ÊTRE PROCHAINEMENT ENGAGÉE pour faire de Gardanne une vitrine technologique pour l'énergie, ce qui passerait par la création d'un centre de recherche sur les énergies propres.

OM-Variétés

Les diamants sont éternels

LES ESPRITS GRINCHEUX POUVAIENT COMPTER LES ABSENTS SUR LES DOIGTS D'UNE MAIN : PLATINI, ROCHETEAU, WADDLE, MOZER, BOLI. LES AUTRES, LES QUELQUES QUATRE MILLE AUTRES, NE SAVAIENT PLUS OÙ DONNER DE LA TÊTE tant les stars se bousculaient ce 14 mars sur la pelouse de Savine, plus que dans toute une saison de *Téléfoot*. Venus pour fêter leur ami Edouard Kula (voir encadré), ils étaient tous là, les Skoblar, Magnusson, Carnus, Novi, Escale, Zvunka, Djorkaeff (Jean, le père de Youri), Leclercq (l'entraîneur de Lens), Bonnel, Gili, Zatelli... Un OM du début des années 70 en costume, longuement ovationné par un public nostalgique et reconnaissant. Celui des années 80-90 suivait, vêtu du maillot or des cent ans de l'OM : les internationaux Amoros, Durand, Ferreri, Casoni et le Gardannais Xuereb, sans oublier Cubaynes, Thys, Diallo, De Falco... En face, en noir, le Variétés Club de France de Jacques Vendroux (la voix du multiplex de *France Inter*), un Variétés à l'accent marseillais : Trésor, Giresse, Buigues, Boubacar, Bernardet, complété par Paco Rubio et Mustapha Dahleb. Un vrai album *Panini* des années 70. 15h10, le match commence sur un train de sénateur. Un but de Cubaynes ponctue une première mi-temps plutôt terne dominée par les *"jeunes"* Marseillais, même si en face Giresse distille des ballons de rêve pour Saar Boubacar. En deuxième période, les papys se réveillent et promènent par leur technique les jeunots : Giresse, à la technique étincelante et dans une étonnante forme physique (il a 48 ans) sert le caviar à la louche pour Bernardet (1-1) et Boubacar (2-1), ces derniers ajoutant deux nouveaux buts en fin de match, Marcel De Falco réduisant le score à 4-2. Ravi, le public gardannais remercie les vieilles gloires qui lui ont fait croire que l'on pouvait remonter le temps par un bel après-midi de mars. Comme les diamants, la nostalgie est éternelle.

Bruno Colombari

La foule des grands jours à Savine pour applaudir une pléiade de stars, dont Alain Giresse. L'entraîneur du Toulouse FC était de loin le plus incisif.

Photos : E. Petit

3 questions à Edouard Kula*

Pourquoi le choix de Gardanne pour cette fête ?
Ce n'est pas moi qui ait choisi et si c'est un hasard, c'est un bon hasard. Je connais pas mal de gens dans le bassin minier, à Saint-Savournin et à Gardanne. Cette région me rappelle beaucoup le nord, quand je jouais à Lens, par la mentalité, la chaleur des gens.

Voyez-vous souvent les anciens de l'OM ?
Oui, on se revoit de temps en temps. Mais je suis très touché qu'ils soient tous venus aujourd'hui, ce n'était quand même pas évident. Je remercie aussi le public, et mes amis d'enfance de la Courneuve qui ont fait le déplacement.

Que faites-vous maintenant ?
Je travaille à la mairie de Marseille et j'entraîne les poussins pré-excellence de l'OM.

* Ancien défenseur de l'OM de 1970 à 1973.

AU CONCOURS DES CHASSEURS D'AUTOGRAPHES, LE LENSOIS DANIEL LECLERCQ a gardé longtemps la tête. Mais il a été débordé par... Samuel Florimond, le grand espoir de la boxe française. Le Bivérois prépare le championnat d'Europe des lourds-légers. Lors de la réception d'après-match, Marius Trésor, Alain Giresse et Roger Magnusson ont signé tout ce qui leur tombait sous la main : maillot, casquette, ballon, photos. On parle maintenant de l'organisation des jubilés de Georges Carnus et Jean-Paul Escale à Gardanne tant la qualité de l'accueil a été remarquée par tous.

LE BIVER SPORTS PROPOSE SON TOURNOI NATIONAL MOINS DE 13 ANS "SOUVENIR IDDIR TATI" les 10 et 11 avril au stade Saint-Pierre. Outre l'OGC Nice (qui participera également au tournoi de l'ASG), on découvrira les jeunes du SC Toulon, de l'OM, de l'USR Pertuis, de Burel FC, du SC Bastia et de l'ES Vitrolles. Les matchs démarreront le samedi à 14h et se poursuivront le dimanche à partir de 9h. Des repas seront servis sur place. La finale se déroulera vers 17h en présence de joueurs professionnels de l'OM.

L'AS GARDANNE ORGANISE SON TOURNOI NATIONAL DES MOINS DE 13 ANS les 3 et 4 avril prochains. Ce souvenir Henri-Cerri accueillera les équipes de l'OGC Nice, d'AC Arles, le d'ASOA Valence, du FC Martigues, de Borgo FC, d'Aubagne FC et de l'AS Aixois. Les matches de qualification auront lieu le samedi 3 à partir de 14h et le dimanche matin à partir de 9h30. L'après-midi, matches de classement, finale vers 16h30.

L'ATHLÉTIC JUDO AVENIR EST PARTI AU CANADA POUR UN VOYAGE DE 9 JOURS. Les judokas gardannais et mimétains participeront à une compétition internationale à Boucherville (banlieue de Montréal) les 3 et 4 avril, où ils seront accueillis par le Judo Club local. Un échange de bons procédés puisque les Québécois avaient été hébergés par des familles gardannaises. Les communes et les commerçants ont participé financièrement à ce voyage sur lequel nous reviendrons.

Petites annonces

DIVERS

☛ Vds **buffet cuisine rustique** en chêne neuf (3500 F) + table chêne ronde (1300 F) Tél. 04 42 51 37 07 à part. 19 h/06 08 23 69 85
☛ Vds **5 fenêtres +** 2 portes fen. dble vitr. (100 F l'un) Tél. 04 42 51 37 25
☛ Vds **aire de jeux enf.** TBE balanc. trapeze, corde, échelle (950 F) Tél. 04 42 58 19 81 HR
☛ Vds **poussette/landau +** maxi cosi (prix intér.) Tél. 04 42 58 22 38
☛ Part. **achète lit 1 place** style Louis phil. + tiroir bois Tél. 04 42 58 55 92
☛ Vds **lit jumeaux TBE +** literies + bouteilles prop. vide Tél. 04 42 58 16 44
☛ Vds **électrificateur chevaux** (800 F) + extract miel en fer (300 F) Tél. 04 42 51 18 85
☛ Vds **canapé neuf** marron facture d'1 mois (val. 4780 F cd 3500 F à déb. Tél. 04 42 58 21 26
☛ Vds **3/4 cuir** jam. porté (val. 5000 F cd 2000 F) + livres Jack London (180 F) Tél. 04 42 58 18 74
☛ Vds **lustres 5 branches** laiton et bois + 2 lampes chevets marbre TBE Tél. 04 42 58 33 10
☛ **Donne vêtements** Tél. 04 42 58 48 66
☛ Vds **caniche nain** abrico né fév. Tél. 04 42 58 14 37
☛ Vds **fenêtre dble vit.** neuf (val. 4000 F cd 3000 F) Tél. 04 42 58 27 51
☛ Vds **pour camping, gaz 2 feux +** réfrigér. 60 l multifonct. + lave linge Calor (800 F) Tél. 04 42 58 11 42 / 06 09 14 77 80
☛ Vds **Yorkshire** (17 mois, vacc. tatoué) (prix à déb.) Tél. 04 42 65 81 65
☛ Vds **tonnelle de jardin** bois modulable (1800 F) neuf + lave linge neuf marque Brand garantie 4 ans (val. 4500 F, cd 2500 F) Tél. 04 42 51 25 62
☛ Vds **fenêtre alu dbl vit.** neuve (3000 F) Tél. 04 42 58 27 51
☛ Vds **table à langer BB** confort TBE (200 F) Tél. 04 42 51 49 50
☛ Vds cause dble emploi **plaque cuisson vitrocéramique** excel. état Tél. 04 42 51 27 94
☛ Vds **rameur +** altère 10 kg (400 F) Tél. 04 42 51 36 64
☛ Vds **piscine 3,60 m X 0,90 +** équipemt. produit peu servi (500 F) Tél. 04 42 51 14 84
☛ Vds **tapis 3X2 m +** plaque cheminée ancienne + machine à café expresso + bahut Tél. 04 42 65 95 97
☛ Achète d'occas. **tuiles canal +** poutres rondes + fen. dble vit. Tél. 04 42 65 84 36
☛ Vds **table ping-pong** BE (600 F) Tél. 04 42 58 19 10
☛ Vds **lapins de ferme bio** à consommer (25 F/kg) Tél. 04 42 32 32 63
☛ Vds **poussette jumeaux,** bon état (prix à déb.)Tél. 04 42 58 03 30
☛ Particulier **achète télécartes,** vds ou échange Tél. 04.42.58.15.76
☛ Vds **grand barbecue** de jardin en pierre de Rognes (2 000 F) Tél.04 42 51 13 41
☛ Vds **fauteuil élévateur** plus. positions trés confortable neuf (3 500 F) Tél. 04 42 51 48 04 soir
☛ Vds **salon cuir** état neuf couleur vert 3 pl. + 2 fauteuils (10 000 F) Tél. 04 42 51 16 93
☛ Vds **meuble TV/stéréo** (1 000 F) + bureau bois (800 F) + chbre enf. ss lit, éléments, chevet, bureau (1 500 F) Tél. 04 42 51 10 89

OFFRES DE SERVICE

☛ Fait **ts trav. peinture** Tél. 06 12 44 24 51
☛ Assist. matern. **garde BB 0/8 ans** ds villa avec esp. jeux + jardin Biver Tél. 04 42 58 14 89
☛ JF. 20 ans exp. **garde BB et enf.** WE et vac. + aide devoirs Tél. 04 42 51 16 95
☛ Etudiante anglais très sér. **donne crs** (6° à Term.) Prix rais. Tél. 04 42 58 33 79 ap. 18 h
☛ Assist. matern. agréée **garde enf. 0/6 ans** ou scolar. véhicule Tél. 04 42 51 21 14
☛ Dame avec expér. **garderait pers. âgées** jour ou nuit Tél. 04 42 58 38 94
☛ JF sér. exp. **garde enf. à votre dom.** ap. m. et WE Tél. 04 42 51 24 39
☛ JF sér. dipl. et réf. **ferait ménage** Tél. 04 42 65 95 03
☛ Professionnel prop. **crs à dom. d'initiation** fonct. ordinateur Mac/PC Tél. 04 42 58 98 72
☛ J.F sér., voiture ferait **h. de ménage** sur Gardanne et environs Tél. 04 42 58 12 42
☛ Dame avec exp. **garde pers. âgée ,** handi. nuit Tél. 06 81 26 88 61
☛ Pers. âgées **cherche femme de ménage** Tél. 04 42 58 04 25
☛ Etudiant donne **crs de maths, physique, chimie** (70 F/h) Tél. 04 42 51 24 16

LOGEMENT

☛ Part. loue à **Gréasque ctre T3** état neuf Tél. 04 42 58 06 87
☛ Achète **maison** Gardanne ou alentours Tél. 06 14 62 87 36
☛ Achète appart. Gardanne **T2/T3** Tél. 06 10 43 84 01
☛ Vds Gardanne/Biver **villa T5 115 m2**/étage jardin (790 000 F) Tél. 04 42 58 09 06
☛ Vds à Biver **villa T4 - 90 m2,** jardin + terrasse, cuis. équipée (780 000F) Tél. 04 42 51 28 93
☛ Part. vd. Gardanne **T4 rés. TB située** 1er étage, garage, cave parking Tél. 04 42 51 32 63
☛ Vds Gardanne **T4 rés. calme** 3° ét. loggia vitrée, balcon, parking, cave Tél. 04 42 51 07 60
☛ Cherche **F4 ou maison village** centre ville de Gardanne Tél.04 42 65 80 19
☛ Vds **studio 40 m2,** 7eme étage , bord de mer propriété gardée à Athena Port Bandol Tél. 04 42 51 26 40
☛ Part. achète **appart. T3** avec garage (ou à louer) RDC ou 1er ét. Tél. 04 42 58 11 11

VEHICULES

☛ Vds **Seat Ibiza 1,9 D** an 96 (50 000 F) Tél. 04 42 51 21 94
☛ Vds **casque moto** intégral TBE (200 F) Tél. 04 42 58 48 66
☛ Vds **remorque pour** transporter 2 motos (1200 F) Tél. 04 42 58 24 06 ap. 19 h
☛ Vds **Yam 850 TDM** an 95 neuf (38000 F) Tél. 04 42 51 18 85
☛ Vds **camping car C25 D.** 5 pl. neuf + options Tél. 04 42 51 01 52
☛ Part. achète **405 D.** an 94-95 prix argus Tél. 04 42 58 55 92
☛ Vds **Laguna RXE** an 97 TBE clim. airbag (80 000 F) Tél. 04 42 10 58 66
☛ Vds **Lada 1300** pr pièces Tél. 04 42 58 48 66
☛ Vds **caravane Eriba Puck +** auvent, chbre + solette TBE (25 000 F) Tél. 04 42 58 46 70
☛ Vds **Xantia 1.9 DSX** an 94 1ère main. excel. état. options (60 000 F à déb.) Tél. 04 42 51 09 01 HR
☛ Vds **cross 80 KX** an 96 TBE (9000 F avec combi.) Tél. 04 42 58 16 44 HR
☛ Dame divorcée RMIste **cherche véhicule** (à retaper ou réparer) pour petits déplacements Tél. 06 86 14 45 24
☛ Vds **caravane 3/4** places,4,50 m, état neuf, an 83 (17 000 F à déb.) Tél. 06 62 19 34 28
☛ Vds **vélo dame et homme** (200 F/300 F) Tél. 04 42 58 13 92
☛ Vds **205 génération diesel** mod.98 alarme (51 000 F) Tél. 06 82 20 29 72
☛ Vds **Ford Escort** 1.8 diesel 67 000km (prix 52 000frs) Tél. 04 42 65 80 19
☛ **Super 5 diesel** BE 65 000 km an 90 toute option (20 000 F) + R 19 TBE AN 92 blanche (21 000 F) Tél. 04 42 58 41 67
☛ Vds **bateau 4,5 m,** 40 cv + remorque Prix 30 000 F Tél. 04 42 51 26 40
☛ Vds **R5 automatic** an 83 77 500 km (4 000 F) Tél. 04 42 65 80 47

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.
Service Communication : 273, avenue Léo-Lagrange - 13120 GARDANNE

Mots Croisés n°104

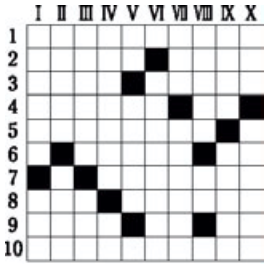

HORIZONTALEMENT

- 1. Les règlements de comptes leur sont familiers. - 2. Drame musical. Où l'on bat le grain. - 3. Salle obscure. L'état militaire. - 4. Abris sommaires. Préposition. - 5. Réduits en menus débris. - 6. Manifestait soudain une grande impatience. Symbole chimique. - 7. Méchante façon de rire. - 8. Enclume. Sans domicile fixe. - 9. C'est déjà du passé. Équerre double. Note. - 10. Dont les bords sont relevés.

VERTICALEMENT

- I. Il tient les rênes. Collation. - II. Narcotique. Est liée à qui l'a accordée. - III. Abuser. Pour tout potage. - IV. Vous lui accordez un certain intérêt. Coups de baguettes. - V. Possessif. Métal blanc. - VI. Petites amorces. - VII. Poisson de mer. Recouverts d'un légère couche d'un métal protecteur. - VIII. Terminés avec soin. Symbole chimique. - IX. Époques. Majestueux conifère. - X. Possessif. Bouillies de fécule.

Solutions du N°103

Menus Restaurants scolaires

Mardi 6 avril
Carottes citron-chou blanc vinaigrette / rôti d'agneau / flageolets / yaourt aux fruits

Mercredi 7 avril
Pizza / endives jambon / béchamele / salade verte / fruits au choix

Jeudi 8 avril
Salade de riz / sauté de poulet / pt. pois carottes à la française / flans variés caramel

Vendredi 9 avril
Salade au gouda / filet de lieu sauce basquaise / haricots beurre / chanteneige / chausson aux pommes

Lundi 12 avril
Oeufs vinaigrette / boulette de viande / pâtes au jus + râpé / fromage blanc aux fruits

Mardi 13 avril
Endives aux noix / rôti de veau / côtes de blettes braisées / tome noire / tarte aux poires

Mercredi 14 avril
Salade frisée / moules / frites / pêche hérisson

Jeudi 15 avril
Demi pomelos / couscous garni / camenbert / glace

Vendredi 16 avril
Radis beurre - salade de tomates / gratin de poisson / kiri / compote + biscuits

énergies n°114
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Édouard PETIT, Pierre MAGNETTO (Éditoriale)
● Secrétariat : Marie-France GOMEZ ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : ROCKSON ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31- e-mail : mairie-gardanne@enprovence.com

Emploi-jeune

Accompagnateur de la vie associative

ON CONNAÎT LA VITALITÉ DES CLUBS SPORTIFS DE LA COMMUNE ET LE NOMBRE ÉLEVÉ DE BÉNÉVOLES QUI LES FONT VIVRE. Pourtant, il aura fallu attendre le mois de mars pour que le premier emploi-jeune soit recruté dans ce secteur. Il s'agit de Luc Barthélémy, qui travaille désormais à plein temps pour l'AS Gardanne. Ses missions sont des plus variées : aide aux projets, à la gestion administrative et comptable, à la promotion et la communication, à la recherche de financements et de partenariats, aux relations avec la ville et les institutions. *« En clair, quand le club organisera un tournoi par exemple, je serai chargé de l'accueil des équipes, de prévoir le matériel nécessaire avec la mairie, de coordonner les actions des éducateurs, sous la responsabilité du président. »* Si ce dernier reste chargé des demandes de subventions, Luc s'occupera de trouver des sponsors pour les maillots, des fournitures pour les équipes... *« Je souhaite que toutes les équipes, des poussins à la première, aient les mêmes équipements. Pour les sponsors, les commerçants doivent savoir que ce n'est pas un gros investissement pour eux : 2 000 F environ pour l'année. »* Luc va aussi faire un gros travail de coordination avec les différents entraîneurs du club : *« la plupart travaillent en journée et ne viennent au stade que le soir pour les entraînements, ils ne se voient presque pas. C'est important qu'il y ait un lien entre eux. »*

B.C.

Luc Barthélémy, premier emploi-jeune gardannais engagé par un club sportif.

État civil

MARIAGES

PELLEGRIN Valérie/LOUMÉ Alain. SANCHEZ Annie/BREZZO Frédéric. ROMANET Christelle/NOGUERE Didier

NAISSANCES

GRENIER Julie. GUNTHER Valentin. JAFFRES Yohan. JAFFRES Tristan. BENTRARI Yanis. LAUDICINA Corentin. PUJOL Raphaël. LE GARFF William. CORES Rosalie. BELGUIRA Driss. MECONO Manon.

DÉCÈS

ARGAUD épouse RICHARD Georgette. LE BLOND veuve Guillemot Marie-Louise. DANIEL Marie-Thérèse. THADIRDJIAN Valker. AGUILAR Jean-Marc. ROCHE épouse BARNINI Annie. AMORE Filippo. DURANTI épouse BANELLI Rosa. PUTZOLU Paolo. FERRARINI veuve RAFANELLI Marie. VALVERDE épouse SALERNO Antonia. BERNARDI Osvaldo. GAILLARD Claude. DEDIEU Albert.

Téléphones Utiles

Hôtel de Ville	04 42 51 79 00	Sécurité sociale mineurs	04 42 65 46 00 (admn.)
SEMAG Vieille Ville	04 42 58 40 00	Médecin de garde (mines)	04 42 65 46 09
Taxis (station)	04 42 58 35 98	Ramassage des encombrants	08 00 42 04 20
Taxis (Biver)	voiture 04 91 97 46 56	Pharmacies de garde (nuit)	04 42 58 43 93
SNCF	04 91 50 00 00	SOS médecin	04 42 51 46 47
	08 36 35 35 35	Médecin de garde	04 42 51 10 10
Interbus	04 42 58 34 29	SOS vétérinaire	04 42 59 90 62
ANPE	04 42 65 42 40	Pompiers	04 42 51 79 40
Sécurité Sociale	04 42 65 41 70	Urgence Pompiers	18
Trésor Public	04 42 58 35 28	Police municipale	04 42 58 34 14
Centre médico-scolaire	04 42 58 35 66	Fourrière	04 42 58 29 13
DISS (Ass. soc. sur RdV)	04 42 58 39 29	Gendarmerie nationale	04 42 58 30 10
Enfance maltraitée	119	Services des Eaux	04 42 51 79 75
CMP ACANTHE	04 42 58 25 68	EDF-GDF	04 42 51 09 09
Polyclinique St-Jean	04 42 65 61 00	Sécurité Gaz (Dépan.)	04 42 51 45 45
Urgence Dent 24h/24	04 91 64 23 23	Electricité (Dépan.)	04 42 58 32 42

Vos élus vous reçoivent

RdV au 04 42 51 79 15 (Mairie)

- ***Yveline Primo,*** 1ère Adjointe, Personnel communal, jeudi à partir de 14h sur RdV.
- ***Jean Collomb,*** Adjoint à l'urbanisme conceptuel et informatique, jeudi sur RdV aux Services Techniques (Tél. 04 42 51 79 50).
- ***Bernard Bastide,*** Adjoint à l'environnement, mercredi de 16h à 17h sur RdV
- ***Gilbert Payan,*** Adjoint à l'enfance, la jeunesse et aux affaires scolaires sur RdV.
- ***Jeannot Menfi,*** Adjoint aux travaux, à la vieille ville, au cimetière, à la sécurité, la circulation et au patrimoine : lundi de 9h30 à 11h, jeudi de 14h30 à 16h au cimetière. Mardi de 11h à 12h bureau vieille ville. Jeudi de 11h à 12h en mairie.
- ***Lucien Moraldo,*** Adjoint aux sports, lundi de 9h30 à 11h30 au service des sports bât. Bontemps.
- ***Max Pierazzi,*** adjoint spécial à Biver. Jeudi de 8h30 à 12h mairie annexe Biver.
- ***Georges Pazzaglini,*** Adjoint à l'action sociale, samedi de 8h30 à 12h en mairie.
- ***Mireille Boucabeil,*** Adjointe à la culture, jeudi de 16h à 18h sur RdV en mairie.
- ***Martine Lombardo,*** Adjointe à la vie associative, animation de quartier, sur RdV en mairie, permanence à Notre-Dame le mardi après-midi.
- ***Geneviève Gouhier-Huet,*** conseillère municipale déléguée au développement économique, mercredi de 15h à 17h aux Services Techniques.
- ***Patricia Marcolini,*** conseillère municipale déléguée au scolaire, sur RdV.
- ***Marcel Arniaud,*** conseiller municipal, lundi à 17h sur RdV en mairie.
- ***René Birindelli,*** conseiller municipal délégué à la promotion touristique de Gardanne, la communication et l'animation, sur RdV.
- ***Nathalie Nérini,*** conseillère municipale chargée du suivi de la PAIO, sur RdV.
- ***Mustapha Elmiri,*** conseiller municipal délégué à la petite enfance le vendredi matin en mairie sur RdV.
- ***Jocelyne Auzemery Xuereb,*** sur RdV.

Jazz

Du swing entre les livres !

AU FIRMAMENT DU JAZZ BRILLENT QUELQUES GRANDS NOMS AMÉRICAINS COMME COLTRANE, ELLINGTON, DAVIS, BECHET, GILLESPIE… MAIS SAVEZ-VOUS QUE LE JAZZ FRANÇAIS EST RECONNU INTERNATIONALEMENT et qu'il est en plein essor ? Durant tout le mois d'avril, la Médiathèque proposera diverses animations (concert, théâtre, conférence) autour de ce style de musique né aux USA de la rencontre de l'Afrique pour le rythme et des fanfares américaines pour les instruments. Comme le précise Catherine Perrin, responsable du secteur musique *« le fonds de jazz a un taux de rotation tout à fait honorable. Les gens en empruntent plus que du classique et puis il y a un public de passionnés qui vient chercher des disques peu répandus mais que nous tentons de promouvoir à travers une discographie qui sera bientôt disponible. »* Dans le jazz actuel, de multiples voies sont explorées par les musiciens. On y retrouve aussi bien des trios classiques avec piano que des quintettes plus électriques ou bien encore une musique métissée, née du choc de cultures très différentes tout en gardant une base swinguée très perceptible. La Médiathèque possède de plus un bon nombre de partitions adaptées à tous les instruments qui vous entraîneront tout doucement dans l'univers de la musique improvisée.

Michel Portal dans sa loge avant le concert… une des photos de Guy Le Querrec qu'exposera la Médiathèque.

Les revues spécialisées comme *JazzHot* ou *Jazz magazine* sont à votre disposition ainsi que des documents vidéos rares. *« Nous ne voulions pas programmer juste des concerts mais au contraire créer un événement comme nous l'avions fait l'année dernière avec la chanson. Ainsi, nous exposerons les images de Guy Le Querrec, photographe spécialiste du jazz et nous recevrons Bruno Toscane qui brossera un tableau du jazz en France… »* explique C. Perrin. On peut constater que Gardanne est bien partie pour swinguer durant le mois d'avril !…

Edouard PETIT

Jeudi 1er et vendredi 2 Avril

Approche de la note bleue

Vous aimez le jazz et l'improvisation ? alors rendez-vous le 2 avril à 21h au 3 Casino. Laurent Dehors clarinettiste et saxophoniste donnera un concert en trio qui succédera à un cours collectif d'improvisation qu'il animera le jeudi 1er Avril de 17h à 21h à l'école de musique. Cette *Master Class* est ouverte à tous les niveaux d'instruments. Renseignements et inscriptions à l'OMC, 04 42 58 00 32, ou à l'école de musique.

Jeudi 1er avril

Gros travail en perspective !

Une première à Gardanne : le rez-de-chaussée de l'immeuble Bontemps qui abrite les services de l'Office Municipal de la Culture va être démonté pierre par pierre à partir du 1er avril et reconstruit quelques centaines de mètres plus loin au milieu du parking Savine. Vous pourrez ainsi prendre connaissance des spectacles et réserver des places directement de votre voiture sans avoir à en sortir. Une autorisation écrite et obligatoire pour rester dormir dans son véhicule sur ce même parking est disponible à l'OMC, afin de faire gagner du temps aux spectateurs qui n'auront ainsi plus besoin de rentrer chez eux. Tél. 04 42 58 00 32.

Mercredi 28 Avril

En route pour le Mississipi

En priorité destiné aux enfants, un spectacle musical et théâtral présenté par la troupe *Quai des brunes* vous contera l'histoire du jazz, des origines à 1930, le 28 avril à 14h30 et 16h30. A travers des tableaux musicaux soutenus par des instruments variés tels le banjo, le glockenspiel (percussion) ou le soubassophone (cuivre), trois chanteuses instrumentistes ainsi qu'une pianiste feront vivre l'épopée de la musique swing sur la scène du 3 casino.

Mardi 20 Avril

Jazz en France

Bruno Toscane, directeur de l'Union des musiciens de Jazz interviendra mardi 20 avril à 18h à la Médiathèque pour brosser un état des lieux du jazz en France. Il y présentera notamment un superbe ouvrage qui regroupe les compositions les plus marquantes des musiciens français. Un concert réunissant des instrumentistes de la région clôturera cette soirée.

Mardi 27 Avril

Une quatre cordes qui chante !

Des sons graves et envoûtants qui emplissent l'espace… Assurément, Bruno Chevillon est un artiste de la contrebasse qui a déjà joué avec les plus grands solistes de jazz (Sclavis, Solal…) et appartenu à des groupes innovants. Il donnera un récital en solo à la Médiathèque, le mardi 27 avril à 18h. Un moment rare à ne manquer sous aucun prétexte !